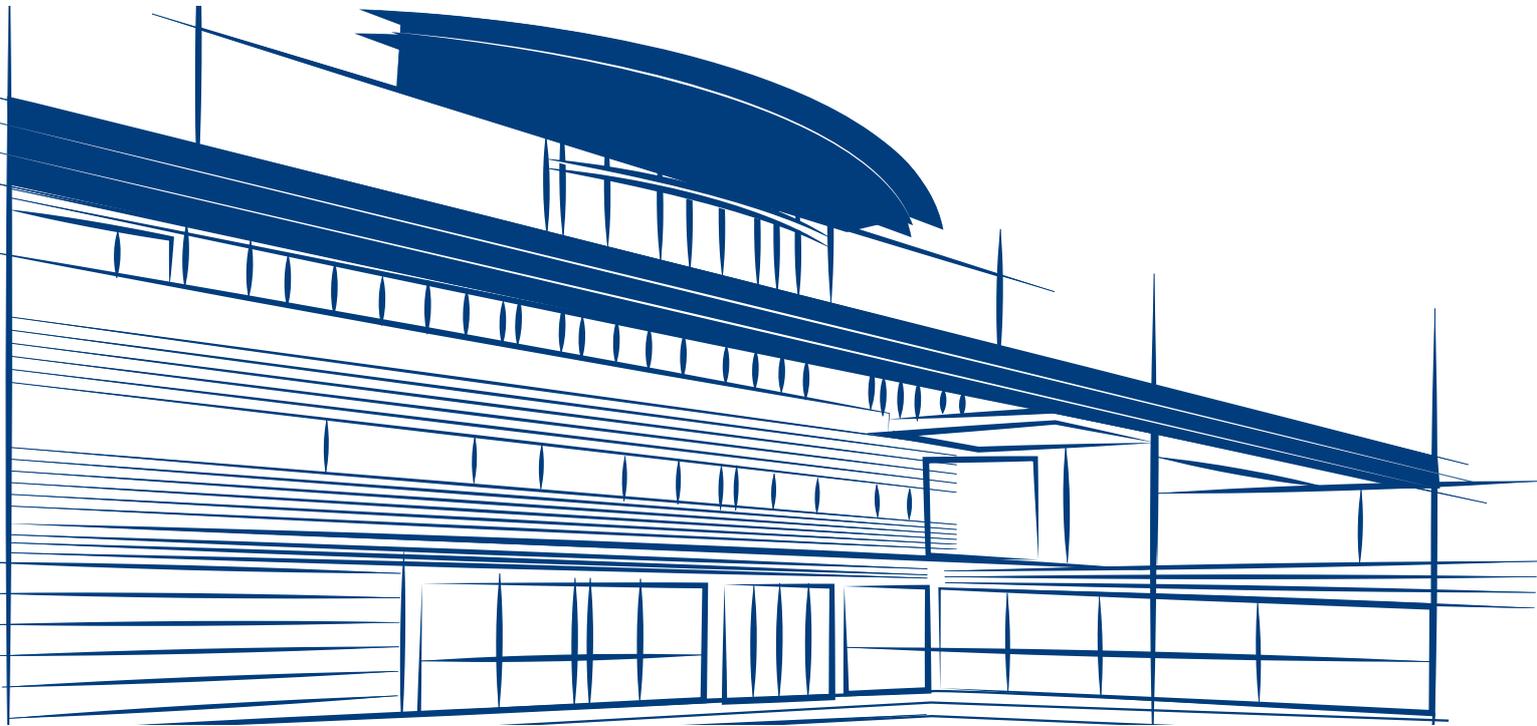


# Bienvenue

À LA CLINIQUE DE LA BAIE



## MON PASSEPORT AMBULATOIRE

Mon praticien : .....

Numéro de téléphone du secrétariat : .....

Date et heure de l'intervention : .....

Date de consultation d'anesthésie : ..... N° 02 98 62 36 70

Etre à jeun à partir de : .....

Rendez-vous postopératoire : .....

Autre rendez-vous avec le Dr : .....le ..... à .....

Autre rendez-vous avec le Dr : .....le ..... à .....

Autre rendez-vous avec le Dr : .....le ..... à .....

**Merci de vous rendre au bureau des pré-admissions après votre rendez-vous d'anesthésie, avec votre dossier rempli et signé.**



# Mon parcours de soins

1

## 1. Avant de quitter le domicile le jour de mon intervention

### ● Contact de la veille

Je suis contacté la veille de mon intervention par téléphone, SMS ou via l'application Ambulis pour confirmer l'horaire de mon entrée et me communiquer les dernières consignes.

### ● Consignes pré-opératoires

- Respecter les consignes de jeun transmises par le praticien.
- Retirer vernis à ongles, bijoux, piercings, faux-ongles, maquillage, lentilles de contact.
- Réaliser une douche suivant les recommandations du praticien.
- S'habiller de vêtements propres.

2

## 2. Mon arrivée à l'établissement

- Je me rends au bureau des admissions pour présenter mes documents d'entrée.
- Une fois dans le service, un soignant m'accompagnera jusqu'au salon ou ma chambre.

3

## 3. Mon séjour

### ● Objets de valeur

D'une manière générale, n'apportez pas vos objets de valeur ou de sommes importantes en espèce. En cas d'oubli ou d'entrée en urgence, vous pourrez les déposer dans le coffre de la clinique. Les bijoux, les valeurs, les espèces peuvent également être déposés (s'adresser à l'accueil). Un inventaire sera dressé en votre présence. Une valisette sera mise à votre disposition pour apporter de quoi vous occuper jusqu'au bloc opératoire (si votre intervention le permet).

### ● Culte

Vous pouvez demander la venue d'un représentant de votre culte en vous adressant auprès du personnel soignant.

### ● Repas / snacking

Notre établissement met à votre disposition des distributeurs ainsi qu'une cafétaria ouverte de 12H00 à 14H00.

### ● Accompagnant

La présence d'un accompagnant aux côtés du patient dans les chambres particulières après accord du personnel soignant et du médecin. L'accompagnant devra respecter les règles du service.

# Mon parcours de soins

4

## 4. Après mon intervention

- Je suis pris en charge par un infirmier et une collation m'est offerte.
- Mon praticien peut me rendre visite et décidera de l'heure de ma sortie en concertation avec l'anesthésiste. Si mon état le nécessite, mon praticien peut décider d'une nuit d'hospitalisation.

5

## 5. La sortie

### ● Consignes de sorties

- Je dois sortir accompagné et à avoir une personne présente près de moi la première nuit. La personne m'accompagnant à la sortie doit se présenter et m'attendre à l'accueil.
- Je ne conduis pas.
- Je m'assure d'avoir un téléphone à proximité en cas de besoin
- Je prends du repos, évite les efforts et m'assure de ne pas boire d'alcool ou fumer pendant douze heures.
- Je suis le traitement ordonné par mon praticien.

6

## 6. Le retour à domicile

### ● En cas de problème

Je peux appeler la clinique, en précisant mon nom et prénom, la date de l'intervention et le nom de mon chirurgien. L'appel doit se faire dans les 48 h. Au-delà de ce délai, veuillez prendre rendez-vous avec votre chirurgien ou votre médecin traitant.

### ● Contact du lendemain

Je serai contacté entre un et trois jours après mon hospitalisation par l'établissement par téléphone, SMS ou via l'application Ambulis pour évaluer mon état de santé.

### ● Questionnaire E-satis

Quelques semaines après mon hospitalisation, je reçois automatiquement par e-mail, un lien vers un questionnaire sécurisé et anonymisé. Il est important que je donne en quelques minutes mon avis sur l'accueil dans l'établissement, la prise en charge, la chambre, les repas, l'organisation de la sortie.

Grâce à vos réponses, la clinique peut identifier ses différents axes de performance dans une démarche d'amélioration de la qualité.

# Nos spécificités en ambulatoire

## A mon arrivée à la Clinique

Une secrétaire administrative m'accueille et me dirige vers le service à l'heure à laquelle je suis attendu. En fonction de mon motif de venue, mon parcours sera différent avant d'aller au bloc opératoire. Je serai accueilli dans un salon pré-opératoire ou dans une chambre. Le service Ambulatoire n'autorise pas les accompagnants (sauf si l'état de santé du patient le nécessite et pour un enfant).

## Pourquoi un salon pré-opératoire ?

Il permet de m'accueillir plus rapidement, dans une ambiance moins médicalisée, plus chaleureuse qui permet ainsi de réduire le stress et l'anxiété.

### Entretien d'accueil avec l'infirmière



### Mise de la tenue de bloc dans la zone vestiaire ou en chambre



### Retour en chambre après l'intervention :

- En fauteuil
- En lit



## L'accueil en ambulatoire



### Attente en chambre, salon ou espace individuel



### Accompagnement au bloc avec un brancardier

# Mon mémo

## Les documents à compléter pour le jour de la consultation d'anesthésie

- Le consentement éclairé .....
- La personne de confiance .....
- La personne à prévenir .....
- La demande d'admission .....

## Les documents essentiels à prendre avec moi

- Ma pièce d'identité .....
- Ma carte vitale .....
- Ma carte de mutuelle .....
- Le consentement éclairé .....
- Un moyen de paiement .....
- Le questionnaire préanesthésique rempli ....
- Mes ordonnances de traitement .....
- Mes bilans prescrits par le praticien .....
- Le livret de famille (pour mon enfant) .....
- Le carnet de santé (pour mon enfant) .....
- L'autorisation d'opérer signée par les deux représentants légaux (pour mon enfant) .....

## Je n'oublie pas non plus

- Des vêtements confortables
- Les boîtiers de rangements de vos lunettes, lentilles, appareils auditifs, prothèses dentaires
- De la lecture, ou de quoi écouter de la musique avec casque. Mais veillez à ne pas apporter de bijou ou tout autre objet de valeur
- Le doudou de mon enfant

## Je m'assure que

- Une personne est prévenue et me raccompagnera lors de ma sortie
- Une personne est présente près de moi la première nuit

# La prise en charge des enfants



Pour la réservation du séjour de votre enfant, vous devrez vous munir de votre pièce d'identité et du livret de famille. Tout acte médical sur un mineur impose de recueillir au préalable le consentement de ses représentants légaux. L'autorisation d'opérer doit donc être signée obligatoirement par chacun des représentants légaux.

Les mineurs doivent être accompagnés à leur arrivée et à leur départ d'un parent ou de leur représentant légal. N'oubliez pas d'apporter le carnet de santé de votre enfant, le livret de famille et le doudou. La présence d'un parent est obligatoire durant tout le temps d'hospitalisation des enfants de moins de 8 ans. Après l'intervention, cette présence est essentielle pour rassurer l'enfant.

Toute sortie d'un patient mineur doit se faire en présence d'un parent ou de son représentant légal (ou de la personne préalablement désignée par écrit, une pièce d'identité sera alors demandée). Dans le cas d'une intervention en ambulatoire, il faudra qu'il y ait deux personnes afin de pouvoir assurer une surveillance optimale lors du trajet.

# Le Groupe Vivalto Santé

Créé en 2009 par Daniel CAILLE, Vivalto Santé devient l'un des acteurs majeurs de l'hospitalisation en Europe. Il est constitué d'un réseau de 100 établissements de santé répartis dans 6 pays (France, Suisse, Portugal, Espagne, Tchéquie et Slovaquie) au sein desquels travaillent près de 6 000 praticiens et plus de 20 000 salariés. En France, Vivalto Santé compte 53 établissements ; ce qui en fait le troisième acteur de l'hospitalisation privée. Depuis plus de 12 ans, Vivalto Santé connaît une croissance significative grâce à sa stratégie d'acquisition. Le Groupe tire son attractivité d'un modèle d'entreprise unique : « la Troisième Voie ». Ce modèle est fondé sur un partenariat médical et capitalistique regroupant à la fois les praticiens du Groupe et des investisseurs financiers pour une gouvernance partagée. Cette approche spécifique permet d'associer les praticiens aux décisions stratégiques des établissements dans lesquels ils exercent.

Le Groupe Vivalto Santé est le 1er groupe de cliniques privées à s'être engagé dès septembre 2020 dans une démarche d'entreprise à mission en inscrivant dans ses statuts, sa raison d'être au service des patients tout au long de leur parcours de soins et tout au long de leur vie. Six engagements ont été pris qui concernent le système de gouvernance partagée avec le corps médical, la prise en charge globale de tous les patients sur ses territoires, l'inclusion des professionnels et la pérennité de l'entreprise. Par ailleurs, le Groupe Vivalto Santé s'est engagé à maîtriser son empreinte environnementale et fait de l'innovation et de la Recherche des priorités au profit des patients, des médecins et des salariés.

[www.vivalto-sante.com](http://www.vivalto-sante.com)

## Plan de l'établissement et accès



### EN VOITURE :

#### ● En venant de Rennes :

Prendre la 2ème sortie « Morlaix Centre-Plougasnou

#### ● En venant de Morlaix centre ville :

Suivre la direction Lannion puis Ploujean

#### ● En venant de Brest :

Prendre la 1ère sortie après le pont autoroutier  
« Morlaix Centre - Lannion »

### EN BUS :

● Bus ligne n°3, arrêt « Clinique de la Baie »

### Numéros utiles

● Accueil de jour : 02 98 62 36 36

● Accueil de nuit : 02 98 62 37 37

● Consultations anesthésie : 02 98 62 36 70

● Radiologie, Echographie, Scanner, IRM :  
02 30 80 00 02

### Coordonnées

Clinique de la Baie

La Vierge Noire

[cbm.clinique@vivalto-sante.com](mailto:cbm.clinique@vivalto-sante.com)

<https://cliniquedelabaie.vivalto-sante.com/>

